



Rapport d'évaluation pour la demande de Catégorie B, sous-catégorie 3.4

Numéro de la demande : 2018-0661
Demande : Changements à l'étiquette du produit – Méthode d'application
Produit : Herbicide concentré émulsionnable sélectionné de post-levée
Numéro d'enregistrement : 22625
Matières actives (m.a.) : Cléthodime
Numéro du document de l'ARLA : 2955487

But de la demande

Le but de cette demande est de modifier la zone tampon sur l'étiquette du produit final d'Herbicide concentré émulsionnable sélectionné de post-levée.

Évaluations de la santé, de la valeur et des propriétés chimiques

Les évaluations de la santé, de la valeur et des propriétés chimiques n'étaient pas requises pour la présente demande.

Évaluation de l'environnement

La modification apportée à la zone tampon de l'étiquette de l'Herbicide concentré émulsionnable sélectionné de post-levée est acceptable du point de vue de la protection de l'environnement.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a achevé une évaluation de l'information fournie et a déclaré qu'elle était suffisante pour modifier la zone tampon sur l'étiquette de l'Herbicide concentré émulsionnable sélectionné de post-levée.

Références

Aucune

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.